



COLLÈGE
FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

**Guide de séjour pour
les étudiantes et étudiants étrangers**

Garneau : où réussir devient passion

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I

LES DÉMARCHES OFFICIELLES POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC.....	5
LES DÉMARCHES À RÉALISER EN ARRIVANT AU COLLÈGE	5
PORTRAIT DE L'ANNÉE SCOLAIRE.....	5
LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES (DAEC).....	5
LE SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE (SCS).....	6
LE SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE.....	6
LA BIBLIOTHÈQUE.....	6
LES GUICHETS MULTISERVICE OMNIVOX.....	6
LES LABORATOIRES INFORMATIQUES.....	6
LES CAFÉTÉRIAS.....	7
LES CLINIQUES.....	7
LE TABAC.....	7
LA PRÉSENCE AUX COURS ET LA PONCTUALITÉ.....	7
LES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES.....	7
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE.....	8
LES NUMÉROS UTILES.....	8

SECTION II

VOS FINANCES	8
Carte de guichet automatique	8
Ouverture d'un compte	9
Services financiers	9
LES SOINS DE SANTÉ.....	9
Assurance maladie et soins médicaux	9
Cliniques médicales.....	9
CLSC (Centre local de services communautaires).....	10
Hôpitaux.....	10
Rhume et grippe	10
Soins dentaires.....	11

LES QUÉBÉCOIS	11
Autonomie	11
Langue et Communication	11
Importance du temps	12
Simplicité	12
Visite chez les Québécois	12
 LA RÉGION DE QUÉBEC	 12
Climat	12
Que voir ? Que faire ?	13
Sports	13
Vie culturelle	14
 LES TRANSPORTS	 14
Autobus	14
Bicyclette	15
Permis de conduire	15
Taxi	16
Voyages	16
 LA CONSOMMATION	 17
Alimentation	17
Vêtements	18
Conseils pratiques	19
Poste (bureaux de poste les plus près)	19
Pourboires	20
Taxe de vente	20
 LES RENSEIGNEMENTS UTILES	 20
Ambassades et consulats des pays étrangers	20
Autobus	20
Buanderies	21
Carte d'étudiant international	21
État civil, actes de naissance, mariage et décès	21
États-Unis (pour une visite)	21
Épiceries spécialisées dans l'importation (Québec)	21
Fêtes et congés fériés	21
Logements temporaires	22

Marchés publics.....	22
Permis d'études perdu.....	22
Pharmacies.....	22
Transformateurs.....	22
LES COORDONNÉES UTILES.....	22
PLAN DU COLLEGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU.....	23

Des portions de ce document ont été reproduites à partir du « Guide de séjour des étudiants étrangers » du bureau d'accueil et d'animation (accueil et accompagnement des étudiants étrangers) de l'Université Laval. Nous les en remercions.

SECTION I

LES DÉMARCHES OFFICIELLES POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC

Si vous avez besoin de précisions concernant les démarches requises pour étudier au Québec, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

<http://www.sracq.qc.ca/etranger/nrc.asp>

<http://www.ee.cegepinternational.qc.ca/far/demande-dadmission>

Vous pouvez également nous contacter par courriel à l'adresse suivante : admission@cegep-fxg.qc.ca

LES DÉMARCHES À RÉALISER EN ARRIVANT AU COLLÈGE

Présentez-vous au Service du cheminement scolaire (local K-1950) afin de compléter les dernières formalités d'admission. Vous devrez fournir les documents identifiés dans la lettre d'admission qui vous a été transmise. Si vous arrivez d'un pays couvert par une entente de réciprocité en matière de santé et de sécurité sociale, la personne ressource vous fournira les renseignements nécessaires à l'obtention de votre carte d'assurance-maladie. Elle répondra également à des questions relatives à votre cheminement scolaire.

Nous vous invitons également à rencontrer un conseiller ou une conseillère à la vie étudiante du Service des affaires étudiantes et communautaires (local A-2185) pour faciliter votre intégration au Collège et à la région.

PORTRAIT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

(voir le calendrier sur le site du Collège)

<http://www.cegep-fxg.qc.ca/fr/garneau/documents-institutionnels/calendrier-scolaire.php>



Au niveau collégial, l'année se divise en deux sessions de 82 jours, incluant les journées réservées aux examens et évaluations.

Habituellement, il y a une semaine d'arrêt de cours (semaine de relâche) à chacune des sessions, après la 7^e ou la 8^e semaine de cours.

La période de congé pour le temps des fêtes (Noël et le Jour de l'An) se situe généralement entre la mi-décembre et la mi-janvier.

Il est important de consulter attentivement l'agenda étudiant pour connaître les dates limites pour effectuer certaines démarches (confirmer le choix de cours, payer les frais d'inscription, annuler un cours, faire une demande de révision de notes, etc.). Veuillez noter que la date limite pour annuler un cours est fixée à la journée ouvrable précédent le 20 septembre pour la session d'automne ou la journée ouvrable précédent le 15 février pour la session d'hiver.

LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES (DAEC)

La DAEC offre plusieurs services. Vous trouverez le détail de chacun des services dans l'agenda étudiant qui vous est remis lors de l'activité d'accueil au début de chaque session.

<http://www.cegep-fxg.qc.ca/fr/services-etudiants/>

Activités sportives
Activités communautaires et pastorales
Activités entrepreneuriales
Activités socioculturelles
Aide financière
Aide alimentaire
Chambres et logements
Emplois
Résidences du Vieux-Château



CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT CETTE MINE DE RENSEIGNEMENTS QU'EST VOTRE AGENDA ÉTUDIANT

LE SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE (SCS)

Adressez-vous au pavillon Joseph-Légaré (local K-1950) pour obtenir des services professionnels dans les domaines de l'admission, l'aide pédagogique individuelle, l'orientation, l'information scolaire et professionnelle et la psychologie. Vous pouvez également vous inscrire à des ateliers d'aide à la réussite et au service de Tutorat par les pairs. Vous trouverez de l'information détaillée sur les diverses mesures d'aide dans l'agenda étudiant. Veuillez consulter le site : <http://pedagogie.cegep-fxg.qc.ca/services/SCS>)

LE SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Pavillon Joseph-Légaré (local K-1914)

On s'adresse au Secrétariat pour :

- Authentifier une copie de son horaire, de son bulletin;
- Obtenir une attestation officielle de fréquentation scolaire;
- Effectuer une demande de changement d'adresse, une demande de révision de résultats;
- Faire parvenir une copie officielle de son bulletin à divers organismes;
- Obtenir une nouvelle carte étudiante;
- Annuler un cours;
- Signifier un avis de départ;
- Obtenir du soutien pour l'utilisation du Portail Garneau;
- Obtenir du soutien en lien avec l'horaire, le paiement des frais et les autres démarches sous la responsabilité de l'étudiant.

LA BIBLIOTHÈQUE

Elle se situe dans le pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (D) (voir plan du Collège à la page 23). Ses heures d'ouverture habituelles sont :

Du lundi au jeudi : 7 h 45 à 22 h

Le vendredi : 7 h 45 à 18 h

Le dimanche : 12 h à 17 h



Vous trouverez d'autres renseignements dans votre agenda, dans la section « Les informations de A à Z » sous la rubrique « Bibliothèque ».

LES GUICHETS MULTISERVICE OMNIVOX

Vous désirez consulter votre horaire, vos résultats scolaires, votre choix de cours, payer certains frais. Vous pouvez le faire à partir d'un des deux guichets interactifs. L'un se retrouve au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A) au premier étage, dans la salle des Pas perdus. L'autre dans le pavillon Irma-Levasseur (G) au premier étage, tout près du corridor menant au pavillon Joseph-Légaré (K).

Encore une fois, vous découvrirez d'autres possibilités offertes par ce système OMNIVOX en consultant votre agenda à la rubrique « OMNIVOX » ou « Portail Garneau ».

LES LABORATOIRES INFORMATIQUES

Plusieurs ordinateurs sont disponibles pour vos travaux scolaires et la navigation sur Internet. Tous les étudiants actuellement inscrits au secteur régulier ont accès, durant le jour, aux laboratoires informatiques suivants :

Pavillon	Locaux
Jean-Baptiste-Cloutier (A ¹)	A-2153, A-2154, A-2158, A-3154, A-3158
Jacques-Marquette (F)	F-3701, F-3702, F-3717, F-3719, F-3720(F-4701 et F-4702 : usage spécifique pour les élèves en Design d'intérieur)
Irma-Levasseur (G)	G-4802, G-4807, G-4813 (G-4801 : usage spécifique aux élèves en Techniques de l'informatique)

¹ Le pavillon Jean-Baptiste-Cloutier abrite les ailes A-B-C-D du campus (Voir le plan du Collège à la page 23)

Les laboratoires informatiques...

Laboratoires pavillon Jean-Baptiste-Cloutier

Ouverts selon l'horaire de la bibliothèque Local D-3541 et local D-2526



Le soir et la fin de semaine, les étudiants ont accès aux laboratoires informatiques suivants :

Pavillon	Locaux
Jean-Baptiste-Cloutier (A)	A-2158
Jacques-Marquette (F)	F-3701, F-3702
Irma-Levasseur (G)	G-4801 G-4802, G-4813



- du lundi au vendredi de 18 h à 21 h;
- le dimanche de 12 h à 17 h.

Note : les laboratoires seront fermés pendant la semaine de relâche, ainsi que les jours fériés. De plus, surveillez les avis affichés près des portes des laboratoires afin d'être informés de toute fermeture exceptionnelle.

LES CAFÉTÉRIAS

La Coopsco F.-X.-Garneau exploite 5 cafétérias sur le campus dont une au pavillon Bellevue. La principale cafétéria se situe au premier étage du pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A) et les autres sont au 5^e étage du pavillon Jacques-Marquette (F) ainsi qu'au 1^{er} étage du pavillon Irma-Levasseur (G) et au pavillon Simone-Monet-Chartrand (H) (Formation continue).

http://www.coopfxgarneau.com/webconcepteur/web/Coopsco/fr/fx_garneau/nav/ServicesAlim.html

INFORMEZ-VOUS SUR LES HEURES D'OUVERTURE ET LES DIVERS MENUS ET SPÉCIALITÉS.

LES CLINIQUES

Le Collège abrite quatre cliniques : une clinique en soins infirmiers, au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-135), une clinique en hygiène dentaire, au pavillon Irma-Levasseur, (G) au rez-de-chaussée, une clinique d'orthèses visuelles, au pavillon Irma-Levasseur (G), 3^e étage et une dernière clinique en physiothérapie au pavillon Irma-Levasseur (G), 5^e étage. Vous voulez connaître les services qui y sont offerts? Votre agenda vous livre ces détails ou www.cegep-fxg.qc.ca.

LE TABAC

Le Collège est un endroit sans fumée depuis 1995. Il y est donc interdit de fumer. Cette interdiction s'applique aussi dans les abris temporaires situés à diverses portes d'entrée. Vous devez vous tenir au moins à 3 mètres des portes si vous désirez en « griller une ».



LA PRÉSENCE AUX COURS ET LA PONCTUALITÉ

Il est important d'arriver au pays quelques jours avant le début de la session car la présence à chaque cours est obligatoire. De plus, la ponctualité est requise, que ce soit en classe ou à un rendez-vous.

LES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

Tous les règlements et politiques du Collège sont disponibles sur le site internet du Collège www.cegep-fxg.qc.ca section Garneau à l'onglet « Documents institutionnels », « Politiques et règlements ».

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE

En vous inscrivant au Collège, vous devenez automatiquement membre de l'Association générale étudiante. Son fonctionnement et les services qu'elle peut vous rendre sont expliqués dans les toutes premières pages de l'agenda. Si vous désirez rencontrer un des représentants, rendez vous au pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-1182).

LES NUMÉROS UTILES

Le numéro de téléphone général du Collège est le 418 688-8310

- Les agents de sécurité : poste 2233
- Le Centre d'activités physiques : poste 2317
- Le Cheminement scolaire : poste 2342
- Le Secrétariat pédagogique : poste 2051
- Le Service des ressources à l'enseignement : poste 2347
- La téléphoniste : composez le 0



SECTION II

VOS FINANCES

UN BUDGET... MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Étant donné le coût de la vie relativement élevé au Canada et les moyens limités qui peuvent être mis à votre disposition, nous vous recommandons fortement de préparer un budget dès le début de votre séjour et de le suivre rigoureusement, particulièrement durant les premiers mois. Vous pouvez ensuite faire une évaluation de votre situation et vous ajuster en conséquence.

DANS LA PLANIFICATION DE VOTRE BUDGET :

- prévoyez des frais supplémentaires d'installation pour votre première session;
- attendez-vous à consacrer jusqu'à un tiers de votre budget à votre logement;
- évitez le crédit à tout prix. Des intérêts sont toujours à prévoir et cette formule peut s'avérer très problématique au moment de faire vos paiements si vous n'avez pas les fonds suffisants;
- consultez toujours quelqu'un qui est familier avec les prix et les biens de consommation canadiens avant de faire de gros achats;
- essayez de vous constituer un fonds de secours pour les dépenses imprévues;
- consultez le chapitre sur « La consommation » pour d'autres conseils.



Carte de guichet automatique

Les établissements financiers offrent, sur demande, une carte de guichet automatique. Cette carte est couramment utilisée au Québec pour les achats, les retraits et les paiements de factures. Vous trouverez des guichets automatiques à plusieurs endroits dans la ville, dont un au Collège (pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (A), entrée principale). L'utilisation de la carte de guichet vous évite d'avoir sur vous des sommes importantes. La plupart des commerces sont équipés de systèmes permettant l'achat par paiement direct avec la carte de guichet automatique.

L'utilisation adéquate de la carte de guichet automatique requiert certaines connaissances. Voici quelques conseils qui pourraient vous rendre service :

- N'utilisez pas votre carte à outrance pour payer des sommes peu élevées, des frais d'administration sont exigés pour chaque opération. Par contre, veuillez contacter votre caisse populaire ou votre banque afin de demander à payer des frais fixes à chaque mois, au lieu de payer des frais à chaque transaction.

Vos finances...

- Si vous payez un bien ou un service avec votre carte de guichet, vous pouvez, à plusieurs endroits, retirer en plus une somme d'argent qui sera automatiquement débitée de votre compte. Cette opération est avantageuse parce qu'elle vous coûte moins cher qu'un retrait au guichet automatique;
- Si vous retirez de l'argent d'un guichet automatique autre que ceux qui appartiennent à l'établissement financier où vous détenez un compte, des frais d'administration de 1 \$ et même 2 \$ vous seront chargés. Par exemple, si vous avez un compte dans une caisse populaire et que vous retirez de l'argent d'un guichet d'une banque;
- Il est préférable de payer vos comptes et de faire vos virements au guichet automatique plutôt qu'au comptoir, les frais y sont beaucoup moins élevés.

Ouverture d'un compte

Quand vous ouvrez un compte de banque, vous devez fournir un certain nombre de renseignements à votre institution financière. Il existe de nombreux types de comptes, mais les plus couramment utilisés sont les comptes chèque et les comptes d'épargne. Consultez bien le tableau des frais d'administration relatifs à chaque transaction de votre institution afin de choisir le type de compte qui vous conviendra le mieux. On vous donnera ensuite un livret avec un numéro de compte (ou l'option de recevoir votre état de compte chez vous à tous les mois). Il est préférable de présenter ce livret (si vous allez à la caisse populaire ou à une banque) à chaque fois que vous effectuez des transactions bancaires afin qu'il soit toujours mis à jour, ou vous pouvez mettre votre livret à jour dans les guichets automatiques.

Services financiers

Ouvrir un compte dans une caisse populaire, une banque ou dans d'autres types d'établissements financiers est indispensable pour faciliter vos transactions au Québec. Il y a plusieurs établissements à proximité du Collège.

Banque de Montréal : 1375, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2; tél. : 418 688-5800;

Banque Nationale : 1385, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2, tél. : 418 684-0328

Caisse Populaire Desjardins Bellevue de Québec, 1351, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N2, tél. : 418 681-7878.



LES SOINS DE SANTÉ

Assurance maladie et soins médicaux

En vertu des règlements du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, ainsi que du ministère de la Citoyenneté canadienne et de l'Immigration, tout étudiant étranger doit être titulaire d'un contrat d'assurance-maladie et d'hospitalisation. Les étudiants du collège François-Xavier-Garneau doivent adhérer au régime d'assurance collective pour étudiants internationaux offert par la compagnie Desjardins Sécurité financière ou doivent être couverts par une entente de réciprocité en matière de santé et de sécurité sociale.

Pour bénéficier de soins médicaux, vous devez présenter votre carte d'assurance-maladie du Québec ou la preuve d'assurance collective.

Cliniques médicales

Pour des soins qui ne nécessitent pas d'intervention urgente, vous pouvez prendre un rendez-vous à la Clinique des soins infirmiers du Collège, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-0035), tél. : 418 687-0442 ou dans une clinique médicale ou un centre hospitalier à proximité du Collège. Les CLSC offrent également des soins.

Il est toujours préférable de se rendre à une clinique ou à un CLSC plutôt qu'à la salle d'urgence d'un hôpital pour une consultation qui ne nécessite pas de soins immédiats. Le temps d'attente sera moins long et les coûts moins élevés.

Il y a deux cliniques à proximité du Collège. Pour connaître les heures d'ouverture des différentes cliniques, il est préférable de téléphoner avant de s'y rendre.

Les soins de santé...

- **Centre médical Quatre-Bourgeois**
979 avenue de Bourgogne, suite 300, Québec ☎ 418 653-4050
- **Clinique médicale Saint-Louis**
3165, chemin Saint-Louis, Québec ☎ 418 653-1970

CLSC (Centre local de services communautaires)

Le CLSC est un organisme qui travaille en collaboration avec les hôpitaux de la région et qui regroupe plusieurs professionnels de la santé. Vous pouvez y consulter un médecin si votre cas ne nécessite pas une intervention urgente. Le CLSC offre également toute une gamme de services tels les rencontres prénatales et le suivi postnatal, la consultation conjugale (problèmes de violence conjugale, relations parents-enfants, conseils à la famille, etc.), la surveillance de maladies infectieuses, des programmes de vaccination, des ateliers et des conférences sur divers thèmes, certains services psychosociaux, des services aux groupes communautaires et bien d'autres services.

CLSC Basse-Ville

50, Saint-Joseph Est, Québec ☎ 418 529-2572

CLSC de la Haute Ville

55, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 418 641-2572

CLSC Des Rivières

900, boul. Wilfrid-Hamel, Québec ☎ 418 688-9212

CLSC Sainte-Foy-Sillery

3108, ch. Ste-Foy, Québec 418 651-2572

Hôpitaux

Pour une urgence, voici quelques hôpitaux à proximité du campus qui sont ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- **Centre hospitalier universitaire de Québec (urgence et urgence pédiatrique)**
Pavillon CHUL, 2705, boul. Laurier, Québec ☎ 418 525-4444
- **Centre hospitalier affilié universitaire de Québec**
Pavillon Saint-Sacrement, 1050, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 418 682-7511
- **Hôpital Jeffery Hale (urgence 7 jours sur 7 de 8 h à 20 h)**
1250, chemin Sainte-Foy, Québec ☎ 418 684-JEFF (5333)



Rhume et grippe

L'infection des voies respiratoires supérieures (IVRS), soit le rhume, la grippe, congestion nasale, le mal de gorge, la toux et les maux d'oreilles sont des maladies courantes au Québec, principalement durant l'automne et l'hiver, et très contagieuses (par contact avec les sécrétions du nez et de la gorge, les éternuements, la toux et les objets contaminés). Le lavage fréquent des mains est l'un des meilleurs moyens de prévenir la propagation des microbes. Certains produits naturels permettent aussi de renforcer le système immunitaire et de réduire les risques d'infection. Informez-vous auprès d'un pharmacien.

Il existe une différence entre le rhume et la grippe. Cette dernière est une infection beaucoup plus grave, causée par le virus de l'influenza. La grippe cause une forte fièvre, une toux forte, des douleurs musculaires intenses, ainsi qu'une fatigue et une faiblesse prononcées. Si vous êtes affecté par l'un ou l'autre de ces virus, vous pouvez en atténuer les malaises de la manière suivante :

- boire beaucoup d'eau;
- humidifier l'air ambiant;
- faire baisser la fièvre avec des comprimés (Advil, Tylenol, etc.);
- vous gargariser avec de l'eau tiède légèrement salée ou un produit commercial antiseptique pour diminuer les maux de gorge;
- si les symptômes persistent au-delà de sept à dix jours, il ne faut pas hésiter à consulter un médecin.

Les soins de santé...

Soins dentaires

Vous pouvez prendre un rendez-vous à la clinique dentaire du Collège, pavillon Irma-Levasseur (G) au rez-de-chaussée, tél. : 418 687-5853 ou à quelques cliniques à proximité.

Pour toute urgence : composez le 911

LES QUÉBÉCOIS

Le Québec est une véritable mosaïque de groupes ethniques, religieux et socio-économiques composée de personnes de tous les âges et de tous les métiers.

Malgré toute cette diversité, il est possible de décrire certains traits particuliers qui, d'une façon générale, caractérisent bien les attitudes et les coutumes que les Québécois ont en commun et qui les différencient des autres.

AUTONOMIE

En général, les Québécois pensent que la personne idéale est autonome et ne compte que sur elle-même. La majorité des Québécois se perçoivent comme des personnes distinctes et non pas comme des représentants d'une famille, d'une communauté ou d'un autre groupe. Ils n'aiment pas dépendre des autres ou que les autres dépendent d'eux. Certains étrangers pensent que cette attitude reflète un certain égoïsme. D'autres y voient un sain affranchissement des contraintes imposées par l'appartenance à une famille ou à une classe sociale.

LANGUE ET COMMUNICATION

L'apprentissage de la langue française exigera de votre part beaucoup d'énergie et de temps. Cependant, pour faire de votre projet d'études un succès, vous devrez arriver à une bonne maîtrise du français.

Voici quelques conseils utiles

- Procurez-vous un dictionnaire bilingue (français + votre langue d'origine), un dictionnaire français et une grammaire du français. Utilisez ces outils le plus souvent possible, apportez-les toujours en classe ;
- En classe, jumelez-vous à des coéquipiers francophones plutôt que de rechercher des partenaires qui parlent votre langue ;
- Inscrivez-vous à des activités sportives ou culturelles afin de fréquenter des Québécois ;
- Si vous ne comprenez pas quand on vous parle, n'hésitez pas à demander qu'on répète ou qu'on vous parle plus lentement ;
- Écoutez la télévision et la radio en français ;
- Lisez les journaux (Journal du Québec, Le Soleil) ;
- Si vos difficultés linguistiques compromettent vos chances de réussir, parlez-en avec votre aide pédagogique individuelle (local K-1950) et à vos professeurs.

Lors de conversations à bâtons rompus (on dit souvent « parler de tout et de rien »), les Québécois aiment parler du temps qu'il fait, des sports, de leur travail, des gens qu'ils connaissent ou de leurs expériences antérieures (surtout lorsqu'ils ont partagé les mêmes). Par ailleurs, on considère que la sexualité, les besoins corporels et les inaptitudes propres à chacun sont des sujets très personnels que l'on ne peut aborder qu'avec les intimes (les jeunes gens discutent généralement de sexualité beaucoup plus librement que ne le font les personnes plus âgées).



Importance du temps

Les Québécois attachent beaucoup d'importance à la ponctualité. Ils ont tendance à organiser leurs activités selon un horaire précis. Ils peuvent donc sembler continuellement préoccupés et à la course, incapables de se détendre et de profiter de la vie. Les uns, témoins de cet état de choses, croient que les Québécois passent leur temps à surveiller les aiguilles de leur montre. Les autres trouvent que c'est plutôt un moyen efficace de s'assurer que tout soit mené à bonne fin.



Simplicité

Vous remarquerez sans doute la simplicité des Québécois dans leurs relations personnelles et professionnelles. À titre d'exemple, ils traitent les autres d'égal à égal et en toute simplicité, même en présence d'importantes différences d'âges ou de positions sociales. Les personnes issues d'autres cultures interprètent parfois ces comportements comme étant un manque de respect. D'autres perçoivent ces comportements comme un sain désintéressement envers les conventions sociales.

Visite chez les Québécois

Il peut arriver que des soupers soient organisés où chacun apporte un plat qu'il a cuisiné ou acheté. Si vous apportez un plat de votre pays, ce sera très apprécié.



Quand un ami vous suggère « d'aller prendre un verre », normalement, chacun paie sa boisson. Il en va généralement de même quand un garçon invite une fille ou vice-versa. Vous remarquerez probablement aussi, lors d'une soirée chez des Québécois, qu'ils s'habillent de façon décontractée. Lors de soirées officielles (vous le saurez probablement à l'avance), il faudrait porter une tenue de ville (ou cocktail), mais cela dépend surtout des gens qui vous invitent.

En hiver, on demandera aux invités d'enlever leurs bottes à la porte d'entrée à cause de la neige qui salit les tapis et les parquets. Sauf si vous préférez apporter des souliers, vous devrez passer la soirée en chaussettes (bas).

LA RÉGION DE QUÉBEC

La région de Québec compte plus d'un demi-million d'habitants et son territoire est généreusement bordé par le majestueux fleuve Saint-Laurent. Québec est la capitale du Québec depuis 1867 et c'est dans cette ville que l'on trouve le siège du gouvernement, l'Assemblée nationale. Site Internet : <http://www.ville.quebec.qc.ca>.

Climat

Québec, c'est un climat à l'humeur fragile, avec un mercure qui valse joyeusement au-dessus et en dessous de la barre du 0°C. Nous connaissons donc des conditions atmosphériques de type continental, avec des fluctuations qui peuvent occasionner des étés très chauds et humides et des hivers très froids. L'automne offre un spectacle de couleurs resplendissantes qui se termine avec les premières neiges. Dans la région, le sol peut rester blanc de neige durant quatre à cinq mois à partir de novembre et l'accumulation au cours des mois suivants atteint plus de deux mètres. Il faut se méfier du vent l'hiver qui intensifie le froid.

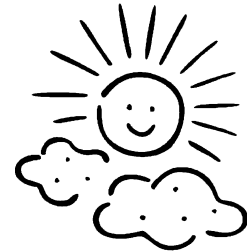
La région de Québec...

Pour avoir les prévisions atmosphériques locales, vous pouvez communiquer avec Environnement Canada tous les jours, 24 heures sur 24, tél. : 418 648-7766 ou consulter le site Internet

http://www.meteo.gc.ca/canada_f.html

Températures moyennes (°C) :

	Maximum	Minimum
Janvier	-8	-17
Février	-6	-16
Mars	0	-9
Avril	8	-2
Mai	17	5
Juin	22	10
Juillet	25	13
Août	23	12
Septembre	18	7
Octobre	11	2
Novembre	3	-4
Décembre	5	-13



Que voir ? Que faire ?

La ville de Québec attire annuellement des milliers de touristes qui proviennent de tous les coins du monde. On y trouve des salles de spectacles, un réseau de musées, des centres d'interprétation, des festivals dont le Festival d'été de Québec et le Carnaval de Québec. On peut également y visiter le Parc de la Chute-Montmorency. Ce dernier vaut vraiment le détour. On peut aussi effectuer un parcours des lieux historiques nationaux de la région, comme le Centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec, les Fortifications-de-Québec, le Parc-de-l' Artillerie et le Parc-Cartier-Brébeuf. Afin de connaître tous les secrets de la région, procurez-vous le Guide touristique de la région de Québec ainsi que la carte qui l'accompagne. Ces derniers sont gratuits et vous pouvez vous les procurer aux comptoirs du Centre d'information de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec :

Office du tourisme (Québec)
835, avenue Wilfrid-Laurier, Québec
Tél. : 418 641-6290
Télé. : 418 522-0830
<http://www.quebecregion.com>

Office du tourisme Québec
3300, avenue Des Hôtels, Québec
Tél. : 418 641-6290
info@quebecregion.com



Vous pouvez également visiter le site Internet de Tourisme Québec : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca>.

SPORTS

Les Québécois sont amateurs d'activités de plein air et de sport. Beaucoup de personnes aiment aussi suivre le déroulement des événements sportifs à la télévision. Quoiqu'il en soit, la région offre un éventail impressionnant de sites où l'on peut s'adonner à l'activité qui nous plaît, sans avoir à parcourir des kilomètres en voiture. Il est aussi très facile de louer l'équipement nécessaire et les coûts sont peu élevés.

Pour en savoir plus sur ces différents sports ou pour connaître les modalités d'accès à des centres de plein air comme le Parc du Mont Sainte-Anne, la Réserve nationale de la faune du Cap Tourmente, la forêt Montmorency, le Parc de la Jacques-Cartier, les réserves fauniques des Laurentides, de Duchesnay ou de Portneuf, consultez le Guide touristique de la région de Québec ou le site Internet <http://www.quebecregion.com>. Si vous désirez vous inscrire à une activité sportive au Collège, le Service des sports vous donnera l'information sur les activités disponibles, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier (local A-2179).

LES SPORTS D'HIVER

Le hockey demeure le sport le plus populaire au Canada et ne soyez pas surpris de voir des jeunes jouer au hockey dans les rues. Pour assister à un match de haut calibre, vous pouvez vous rendre, en saison, au Colisée Pepsi de Québec.



Le ski alpin est un sport également très pratiqué mais fort coûteux. Il existe plusieurs stations à proximité de Québec, dont le Mont-Sainte-Anne et Stoneham, des centres de grande envergure qui sont ouverts à l'année et qui se transforment, l'été, en sites idéals pour la pratique du vélo de montagne (VTT). On peut aussi faire du ski de randonnée ou du ski de fond en ville, tout à fait gratuitement, dans le Parc des Champs-de-Bataille, appelé par les gens de Québec les Plaines d'Abraham.

Tout au long de l'hiver, vous pourrez aussi faire vos premiers pas de patinage en vous rendant à l'une des nombreuses patinoires municipales aménagées (possibilité de louer des patins).



LES SPORTS D'ETE

La vague du patin à roues alignées a atteint le Québec et ce sport est l'un des plus pratiqués dans la région en été. Une piste a d'ailleurs été aménagée au Parc des Champs-de-Bataille, spécialement pour ces patineurs, et on y loue de l'équipement. Quant à la bicyclette, sachez qu'il existe un très grand réseau de pistes cyclables dans la région, des pistes qui offrent souvent une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent, à partir du Domaine Maizeret. L'été, vous pouvez vous offrir une merveilleuse escapade en vélo de montagne dans les régions boisées, mais attention aux moustiques !



VIE CULTURELLE

Pour être à l'affût de tous les événements culturels dans la région, vous pouvez consulter, tous les samedis, le cahier des Arts et spectacles du journal *Le Soleil*, ainsi que le magazine *Voir Québec*, un hebdomadaire distribué gratuitement sur le campus.

LES TRANSPORTS

Pas besoin de voiture pour vous déplacer à Québec. L'autobus, la marche et la bicyclette peuvent s'avérer d'excellents moyens d'assurer vos déplacements.

AUTOBUS

Vous pouvez vous procurer une carte d'étudiant du Réseau de transport de la Capitale lors de l'événement **Rendez-vous Garneau** à la rentrée scolaire ou à la Coopsco F.-X.-Garneau. Cette carte vous donne droit à des rabais sur l'achat de laissez-passer.

Si vous devez voyager en autobus quotidiennement, un laissez-passer mensuel sera plus économique. Le Réseau de transport de la Capitale est présent à chaque année au Collège, lors du salon Rendez-vous Garneau pour répondre aux demandes d'information et émettre des cartes d'étudiants avec photo et des laissez-passer. Pour d'autres renseignements, vous pouvez communiquer avec le Réseau de transport de la Capitale, tél. : 418 627-2511 ou visiter le site Internet : www.rtcquebec.ca.

Les transports...

TAXIS

Si vous devez vous rendre rapidement d'un endroit à un autre, il est possible de prendre un taxi en lui faisant signe de la main. Il est toutefois préférable de téléphoner à une compagnie offrant ce service. Des téléphones liés directement à une compagnie de taxis sont installés dans certains pavillons du campus, aux entrées principales. Le taxi peut s'avérer coûteux, il faut donc l'utiliser modérément ou encore partager les frais avec des collègues. Voici les coordonnées de quelques compagnies de taxi :

Taxi Co-op Québec 418 525-5191	Taxi Coop Sainte-Foy Sillery 418 653-7777	Taxi Laurier 418 651-2727
-----------------------------------	---	------------------------------



VOYAGES

Autobus

Orléans Express (Terminus de Sainte-Foy)
3001, chemin des Quatre-Bourgeois
Québec (Québec) G1K 8N2
Tél. : 418 650-0087
<http://www.ortleauxexpress.com>

Orléans Express (Terminus de Québec)
320, rue Abraham Martin
Québec (Québec) G1V 4E9
Tél. : 418 525-3000



Covoiturage

Un module de covoiturage est offert pour les étudiants et les membres du personnel du Collège via le Portail Garneau <http://portail.cegep-fxg.qc.ca>. Cette solution peut vous permettre des déplacements plus rapides et à moindre coût tout en voyageant en agréable compagnie.

Vous pouvez utiliser, pour vos voyages à l'extérieur de la ville, le système de covoiturage **Allo-stop**. Ce système est utile pour de nombreuses destinations au Québec ou en Ontario. Le personnel d'**Allo-stop** vous met en contact avec des automobilistes. Vous devez d'abord prendre une carte de membre pour passer au coût d'environ 6 \$. À titre d'exemple, il vous en coûtera environ 19 \$ pour un aller simple Québec-Montréal. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez **Allo-Stop** :

Il existe également d'autres réseaux alternatifs de covoiturage disponibles dans la région :

Allo-stop Québec

597, rue Saint-Jean, Québec et,
2336, chemin Sainte-Foy, Québec
Tél. : 418 658-0000

www.allostop-quebec.com

Alternative auto

www.alternativauto.ca
Tél. : 418.948.7085

Amigo Express

www.amigoexpress.com
1-877-264-4697



Trains

Pour un voyage de plus longue durée, ou si vous appréciez le train, Via Rail possède également deux terminus à proximité, soit ceux de Sainte-Foy et de Québec. Le train peut s'avérer un moyen de transport très peu coûteux si vous savez profiter des escomptes qui vous sont offertes. En effet, si vous réservez une place en classe économique au moins cinq jours à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 40 % sur le prix de votre billet (ces places sont toutefois limitées). Si vous possédez une carte d'étudiant international, vous bénéficierez d'autres réductions. Si vous voulez vous en procurer une, voir le chapitre Renseignements utiles page 22.

Via Rail (Québec) 450, de la Gare du Palais Québec (Québec) G1K 3X2 Tél. : 1-888-842-7245 www.viarail.ca	Via Rail (Sainte-Foy) 3255, chemin de la Gare Québec (Québec) G1W 3A8 Tél. : 1-888-842-7245
--	--



LA CONSOMMATION

Vous cherchez les gens de Québec quand il pleut ou l'hiver quand il fait froid ? Ils sont sans doute dans les magasins à effectuer leurs achats ou, encore, à la chasse aux aubaines. « Magasiner », c'est parcourir les magasins à la recherche de la meilleure qualité, au plus bas prix (une activité que les Québécois adorent).

Vous accédez aux centres commerciaux les plus près (Place Sainte-Foy, Place de la Cité et Laurier Québec) par le campus universitaire. En période de beaux temps, vous pouvez visiter les terrasses de la rue Myrand (à 5 minutes du Collège), la rue Maguire, l'avenue Cartier et la rue Saint-Jean offrent aussi à leur clientèle de Québec et aux visiteurs un choix de terrasses et de restaurants pour tous les goûts.

Alimentation

Un repas typiquement canadien comprend d'abord une soupe, suivie du plat principal qui peut être de la viande, du poisson ou des œufs, avec du riz ou des pommes de terre et des légumes cuits ou en salade. On termine le repas avec un dessert et du café ou du thé. En général, les mets ne sont pas très épicés. Voici quelques exemples de plats typiquement québécois et canadiens :

tourtière;
pâté chinois;
soupe aux pois, soupe aux choux;
pouding chômeur;
tarte au sucre, tarte aux pommes.

pâté de viande;
fèves au lard;
ragoût;
pouding aux bleuets;



Les restaurants offrent des menus à la carte c'est-à-dire, un plat seul, l'entrée, le dessert et le café ou thé sont en supplément ; la table d'hôte un peu plus cher, comprend un repas complet soit l'entrée, le met principal et le dessert accompagné d'un breuvage. Le pourboire n'est pas inclus sur la facture et doit être prévu (environ 15 % du prix de la facture avant les taxes).

Les Québécois aiment aussi les mets exotiques et la cuisine santé. On trouve d'ailleurs à Québec un nombre impressionnant de restaurants à saveur plus internationale. Vous pouvez consulter l'Annuaire des Pages Jaunes, dans la section Guide de restaurants. Les restaurateurs y sont classés par type de cuisine ou par spécialité.

Pour manger sur le pouce (quand on est pressé), les Québécois fréquentent quelquefois les restaurants fast-food. Il existe de nombreux restaurants à service rapide où l'on peut prendre ce type de repas qui, soit dit en passant, s'avère très peu nutritif et contient beaucoup de calories.

Une pratique fort répandue chez les étudiants, parce que très économique, consiste à se préparer un dîner, lunch à la maison que l'on peut apporter avec nous (salades, sandwichs, mets que l'on peut réchauffer au four à micro-ondes, fruits, etc.).

Marché d'alimentation à proximité : **Provigo** : 815, avenue Myrand, Ste-Foy ; montant minimum pour une livraison gratuite : 50 \$, on doit présenter sa carte d'étudiant. Tél. : 418 683-1981.

VETEMENTS

Les vêtements d'hiver

En hiver, il est très important, en plus d'un bon manteau, de se protéger les mains, la tête et les pieds contre le froid. Il faut se méfier du vent qui refroidit considérablement la température extérieure et éviter de porter une jupe sans un manteau long par-dessus. Vous aurez donc besoin des vêtements suivants :



- un manteau d'hiver doublé (les vêtements d'hiver européens ne sont souvent pas suffisamment doublés pour affronter le froid sibérien qui s'installe durant les mois de janvier et février);
- des bottes de neige imperméables. Pour faire fondre la glace et la neige dans les rues (la chaussée devient très glissante et peut être dangereuse), les employés de la ville répandent du sel sur la chaussée. Ce sel endommage le cuir des bottes. Pour protéger vos bottes, il est bon de les enduire d'un corps gras;
- des gants chauds ou des mitaines (moufles);
- une tuque (chapeau de laine) ou un chapeau de fourrure;
- un chandail de laine et de bonnes chaussettes;
- un foulard en laine pour protéger votre visage du froid.

Les bulletins de météo peuvent vous aider à choisir les vêtements appropriés pour la journée. Prenez également soin de bien hydrater votre peau avec une crème protectrice afin de la prémunir contre les effets du froid (Nutriderm, Keri Lotion, etc.).

Où trouver des vêtements d'hiver

Vous pourrez trouver des vêtements d'hiver dans des magasins à grande surface comme **Sears, Zellers et La Baie** situés au **centre commercial Laurier Québec à Québec**. Ces magasins offrent un bon rapport qualité-prix.

- Friperies
La fripe.com, 2120, rue Boivin, Québec. Tél. : 418 688-5162
Friperie Dégriffés, 1065, route de l'Église, Québec. Tél. : 418 654-1054
Fripes et fouilles, 109, rue Crémazie Ouest, Québec. Tél. : 418 523-3747
Le chiffonnier d'Andrée, 855, avenue Holland, Québec. Tél.: 418- 683-2155

Les boutiques spécialisées en vêtements de sport vendent à des prix souvent plus élevés, mais offrent des vêtements qui sont par contre de très grande qualité. Des boutiques spécialisées ou des boutiques de sport du **centre commercial Place de la Cité** offrent, entre autres, des produits québécois.

Les vêtements d'été

Pour l'été, vous avez besoin de vêtements légers : T-shirt, chemises à manches courtes, robes d'été, pantalons courts, sandales, chaussures légères ou espadrilles. Si vous allez en forêt, couvrez-vous des pieds à la tête, ne vous parfumez surtout pas (cela attirerait les moustiques), évitez les vêtements de couleur foncée et utilisez un produit chasse-moustique (citronnelle par exemple). Ces précautions vous éviteront de pénibles épisodes de démangeaison (en forêt, les moustiques se régalaient de votre présence).



Les vêtements et les articles usagés

Il est aussi possible de se procurer de l'équipement et des vêtements usagés à plusieurs endroits. Renseignez-vous sur les heures d'ouverture avant de vous y rendre.

- Marché aux puces
930, Av. Roland Beaudin, Québec (ouvert de mai à septembre).

La consommation...

- Magasins d'occasion

Comptoir EMMAÛS, 915, rue Saint-Vallier Est, Québec. Tél. : 418 692-0385

Armée du salut 1125, ch. de la Canardière, Québec. Tél. : 418 641-0050

Centre Ozanam, 860, rue du Roi, Québec. Tél. : 522-0880

Société Saint-Vincent-de-Paul, 1330, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 418 681-6537.

- Vestiaires paroissiaux

Les vestiaires paroissiaux sont ouverts durant de courtes périodes, il faut donc téléphoner avant de se déplacer.

Paroisse Sainte-Geneviève, 3180, avenue D'Amours, Québec. Tél. : 418 653-3995

Paroisse Saint-Sacrement, 1330, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 418 527-2555

Paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, 2125, rue Louis-Jolliet, Québec. Tél. : 418 681-0655

Conseils pratiques

Profitez des coupons-rabais dans les journaux et les sacs de dépliants publicitaires livrés à domicile et magasinez, promenez-vous d'un endroit à l'autre en comparant les prix! Évitez les dépanneurs qui sont ouverts sept jours sur sept et tard le soir; les prix y sont plus élevés.

Les annonces « ventes », « spéciaux » ou « soldes » peuvent indiquer que le prix de la marchandise est réduit. Il y a beaucoup de soldes en janvier et en août pour faire place à la marchandise adaptée à la nouvelle saison.

Quand vous achetez quelque chose, gardez bien le reçu ou le coupon de caisse, car vous en aurez besoin en cas d'échange, de remboursement ou pour faire appliquer la garantie. Lors des soldes, il est possible que la marchandise ne soit pas échangeable. Informez-vous des politiques du commerçant avant d'acheter.

Pour de l'information et des conseils sur la consommation, vous pouvez vous adresser à l'Office de la protection du consommateur (1-888-672-2556, sans frais) ou encore auprès du responsable de l'accueil des étudiants étrangers du Service des affaires étudiantes et communautaires, pavillon Jean-Baptiste-Cloutier, local A-2185.

Heures d'ouverture des magasins

Magasins d'alimentation : 8 h à 22 h.

Centres d'achat (Place Ste-Foy, Place de la Cité et Laurier Québec) : Lundi à mercredi : 9 h 30 à 17 h 30; jeudi et vendredi : 9 h 30 à 21 h; samedi : 9 h à 17 h et dimanche 10 h à 17 h.

Poste (bureaux de poste les plus près)

La Coopsco F.-X.-Garneau vend des timbres mais seulement en paquet de 10.

Pharmacie Familiprix André Lévesque, 822, avenue Myrand, Ste-Foy : pour achat de timbres Tél. : 418 683-2921.

Pharmacie Brunet, Centre commercial Laurier Québec, 2700, boul. Laurier
Tél. : 418 656-1712 : service complet.

Centre commercial Plaza Laval, 2750, chemin Sainte-Foy, Québec.
Tél. : 418 651-9115 : service complet.

Information supplémentaire

Pour envoyer une lettre à l'intérieur du Canada, il faut inscrire, en plus de l'adresse, le code postal. Ce code est un numéro de trois lettres et de trois chiffres indispensable (ex. : G1K 7P4). Si vous ne connaissez pas le code postal de la personne à qui vous voulez envoyer du courrier, vous pouvez vous rendre à un comptoir de la Société canadienne des postes et y consulter l'annuaire des codes postaux ou consulter le site Internet : <http://www.postescanada.ca>. Pour de plus amples renseignements sur le système de poste et de messagerie au Canada, vous pouvez également vous adresser à la Société canadienne des postes. Tél. : 1-800-267-1177.

Pourboires

Au Québec, le pourboire n'est presque jamais inclus dans le prix du service que vous venez d'obtenir. Le montant que vous donnez doit être d'environ 10 % à 15 % du montant total de la facture (avant les taxes). Il peut aussi être influencé par la qualité du service. Vous donnez un pourboire principalement lorsque vous allez au restaurant, dans un bar ou chez le coiffeur, lorsque vous prenez un taxi (s'il vous ouvre la portière), lorsque vous avez recours aux services d'une personne qui stationne votre voiture ou qui transporte vos bagages (1 \$ par valise). Quand vous mangez à la cafétéria ou à tout autre endroit où vous devez vous servir vous-même, vous n'êtes pas tenu de donner un pourboire.

Taxes de vente

La majorité des produits que vous achetez sont taxables. Vous devrez donc ajouter, au prix de vente indiqué, la taxe de vente du Québec (TVQ) de 8,5 % et la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 %. Pour certains produits et services, ces taxes ne s'appliquent pas. C'est le cas des produits alimentaires non transformés (fruits, légumes, etc.) et des services de santé.

Remboursement des taxes de vente pour les visiteurs

Il est possible pour les visiteurs (non résidents) d'obtenir un remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) et éventuellement de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les produits achetés en vue d'une utilisation à l'extérieur du Canada, et ce, dans les 60 jours suivant ces achats.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Revenu Canada, Douanes et Assises (1-800-668-4748). De cette manière, vous serez assuré d'avoir les bons renseignements concernant votre situation. Vous pouvez également consulter le site Internet : <http://www.cra-adrc.gc.ca>.

Livres usagés dont grammaires et dictionnaires

- **Colisée du livre** : 175, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 418 647-2594
- **Comptoir du livre** : 726, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 418 524-5910 et 213, Saint-Joseph Est, Québec. Tél. : 418 525-6402
- **Librairie À la Bonne Occasion enr.**, 24-B, boul. René-Lévesque Est, Québec. Tél. : 418 647-0477 .



LES RENSEIGNEMENTS UTILES

AMBASSADES ET CONSULATS DES PAYS ETRANGERS

Pour obtenir toute information au sujet des ambassades et des consulats des pays étrangers, adressez-vous à Communication Québec, tél. : 418 643-1344. Cet organisme peut aussi vous fournir des renseignements sur les services gouvernementaux au Québec.

Autobus

Laissez-passer mensuel pour l'autobus : **Coopsco F.-X.-Garneau** ou **Réseau de transport de la Capitale**, Tél. : 418 627-2511 ou visitez le site Internet suivant : www.rtcquebec.ca

Carte d'étudiant avec photo : La prise de photo pour la carte étudiante se fait au **Salon Rendez-vous Garneau**. Après la journée de la tenue du Salon, aller au secrétariat pédagogique (si vous ne l'avez jamais eu). En cas de perte : s'adresser au secrétariat pédagogique, vous devrez remplir un formulaire et il vous en coûtera 5 \$ pour en obtenir une autre.

BUANDERIES

Libre-service, nettoyeur, couturière, nettoyage à sec

Libre service de buanderie, 827, avenue Myrand, Québec

Nettoyeur Lavoir St-Sacrement Enr, 1475, chemin Sainte-Foy, Québec.

Tél. : 418 681-4000

Buanderie Carrefour Ste-Foy, 2480, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 418 652-0451



Carte d'étudiant international

Cette carte, au coût d'environ 16 \$ (taxes incluses), fait reconnaître le statut d'étudiant partout dans le monde et permet de bénéficier de rabais dans les musées, les cinémas, les services de transport et d'hébergement. Voyages Campus de l'Université Laval, tél. 418 654-0224, offre ce type de carte, vous devez avoir en main une preuve d'études à temps complet que vous procurerez au secrétariat pédagogique du Collège, pavillon Joseph-Légaré (local K-1914); vous devez aussi avoir une photo de petit format, cette photo peut être prise à Voyages Campus, des frais supplémentaires sont exigés.

État civil, actes de naissance, mariage et décès

Au Québec, seul le Bureau de la Direction de l'État civil peut dresser un acte de naissance, de mariage et de décès et l'inscrire au registre de l'État. Direction de l'état civil, 2535, boul. Laurier, Québec.

Tél. : 418 643-3900.

États-Unis (pour une visite)

Pour une visite aux États-Unis, vous devez obtenir un visa auprès du Consulat général des États-Unis à Québec. Les jours destinés à l'émission des visas sont les lundis et vendredis, entre 9 h et 16 h 30. Vous devez apporter votre passeport valide, votre permis d'études pour étudiant, une photographie grandeur passeport, votre carte d'étudiant du collège François-Xavier-Garneau et la preuve de fonds suffisants pour la durée du séjour (chèques de voyage, compte bancaire, etc.). Des frais de 45 \$ américains sont exigés pour la demande (non remboursables). À cela s'ajoutent des frais pour l'émission du visa qui peuvent varier selon votre nationalité. Pour toute demande d'information, contactez le consulat par téléphone : **Consulat général des États-Unis d'Amérique**, 2, Terrasse Dufferin, Québec. Tél. : 418 692-2095.

Épiceries spécialisées dans l'importation (Québec)

Épicerie européenne : 560, rue Saint-Jean, Québec. Tél. : 418 529-4847

Marché exotique La Fiesta : 101, rue Saint-Joseph Est, Québec. Tél. : 418 522-4675.

Épicerie Myrand Internationale, 2140, chemin Ste-Foy, Québec. Tél. : 418 686-0777

Épicerie Orientale Thien Phong, 125, rue Saint-Vallier Ouest, Québec. Tél. : 418 522-2989

Fêtes et congés fériés

1 ^{er} janvier :	Jour du Nouvel An (congé)
8 mars :	Journée internationale des femmes
Vendredi précédant la fête de Pâques (dimanche) et le lundi suivant : (2 jrs)	En mars ou en avril (congé)
2 ^e dimanche de mai :	Fête des Mères
3 ^e lundi de mai :	Fête des Patriotes (congé)
24 juin :	Saint-Jean-Baptiste, fête nationale du Québec (congé)
1 ^{er} juillet :	Fête nationale du Canada en souvenir de la Confédération (congé)
1 ^{er} lundi de septembre :	Fête du travail (congé)
2 ^e lundi d'octobre :	Jour de l'Action de Grâce (congé)
11 novembre :	Jour du Souvenir (établissements bancaires fermés, Gouvernement fédéral fermé)
25 décembre :	Noël (congé)

Les renseignements utiles...

Logements temporaires

Auberge de jeunesse Centre international de séjour de Québec : 19, rue Sainte-Ursule, Québec
Tél. : 418 694-0755. Site WEB : www.aubergeinternationaledequebec.com

Auberge de jeunesse De la Paix : 31, rue Couillard, Québec. Tél. : 418 694-0735.
Site WEB : aubergedelapaix.com.

Lauréat II : 2200, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 418 658-1017
Site WEB : www.residences-etudiantes.com.

Le Sommet : 2333, rue Chapdelaine, Québec. Tél. : 418 658-1017
Site WEB : www.residences-etudiantes.com.

YWCA : 855, avenue Holland, Québec. Tél. : 418 683-2155.
Site WEB : www.ywcaquebec.qc.ca.

Marchés publics

Le Marché du Vieux-Port : 160, Quai Saint-André, Québec.

Le Marché public de Ste-Foy : 939, av. Roland Beaudin, Québec (mi-mai à la fin septembre).

Permis d'études perdu

Si vous perdez votre permis d'études, vous devez vous rendre au bureau de Citoyenneté et Immigration Canada, 320, rue St-Joseph Est, Québec. Il en coûte environ 30 \$ pour la réimpression d'un nouveau permis.

Pharmacies

Pharmacie Familiprix André Lévesque : 822, avenue Myrand, Québec. Tél. : 418 683-2921

Pharmacie Brunet (Halles de Sainte-Foy), 2510, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec.
Tél. : 418 653-9222

Pharmacie Jean Coutu : 1455, chemin Sainte-Foy, Québec. Tél. : 418 681-0224.


Transformateurs

Pour convertir le voltage d'appareils provenant de votre pays, vous devez utiliser un transformateur. Il est possible d'acheter cet appareil sur commande chez :

Librairie Globe-Trotter : local 128, Place de la Cité, Québec. Tél. : 418 654-9779

Maddison Électronique : 1240, boul. Charest Ouest, Québec. Tél. : 418 686-2755.

LES COORDONNÉES UTILES

Assurance sociale (Canada) Centre de ressources humaines Canada 330, rue de la Gare du Palais Québec (Québec), G1K 3X2 Téléphone : 1-800-622-6232 (ouvert de 8 h 30 à 16 h)	Ministère des Relations internationales Édifice Hector-Fabre 525, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec), G1R 5R9 Téléphone : 418 649-2300 http://www.mri.gouv.qc.ca	Citoyenneté et Immigration Canada 320, rue St-Joseph Est Québec (Québec), G1K 8G5 Téléphone : 1 888 242-2100 http://www.cic.gc.ca
Régie de l'assurance maladie du Québec 1125, Grande Allée Ouest Québec (Québec) G1S 1E7 Téléphone : 418 646-4636 http://www.ramq.gouv.qc.ca	Collège François-Xavier-Garneau 1660, boulevard de l'Entente Québec (Québec) G1S 4S3 Téléphone: 418 688-8310 http://www.cegep-fxg.qc.ca	Régie du logement 900, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec), G1R 2B5 Téléphone : 1-800-683-2245 http://www.rdl.gouv.qc.ca
Immigration et Communautés culturelles 930, chemin Sainte-Foy Québec (Québec), G1S 2L4 Téléphone : 418 643-1435 direction.quebec@mrci.gouv.qc.ca http://www.immq.gouv.qc.ca		

PLAN DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU



Mis à jour le 20 décembre 2010